

MODULE DE PERFECTIONNEMENT

Dr Vincent PUEL et Dr Jean-Pierre BAROIN

OBJECTIFS DE LA FORMATION

CETTE FORMATION D'UNE JOURNÉE A POUR BUT D'APPROFONDIR LES NOTIONS ABORDÉES LORS DES MODULES DIAGNOSTIC ET THÉRAPEUTIQUE, AFIN D'AMELIORER LA PRISE EN CHARGE ET LE SUIVI DES PATHOLOGIES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL.

Perfectionnement au

DIAGNOSTIC ET À LA PRISE EN CHARGE DU SAS

Entraînement à la

LECTURE DE TRACÉS POLYGRAPHIQUES

Etude de

CAS CLINIQUES COMPLEXES

Etude de

CAS SÉLECTIONNÉS PAR LES PARTICIPANTS

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE DE PERFECTIONNEMENT

8h00 – 8h30 Accueil des participants

8h30 – 9h00 PRÉSENTATION DU COURS ET DES PARTICIPANTS

• Quelles sont vos attentes?

• Avez-vous des tracés à interpréter ou des cas cliniques à

présenter?

9h00 - 10h30 **COURS 1**

PERFECTIONNEMENT À LA LECTURE DE TRACÉS DE POLYGRAPHIE

• Identification des différents événements respiratoires

• Travail sur des cas cliniques complexes

10h30 – 11h00 Pause

11h00 - 12h30 **COURS 2**

PERFECTIONNEMENT À LA LECTURE DE TRACÉS DE POLYGRAPHIE

• Identification des différents événements respiratoires

• Travail sur des cas cliniques complexes

12h30 – 14h00 Déjeuner

14h00 - 15h30 **COURS 3**

DISCUSSION AUTOUR DE CAS CLINIQUES

15h30-16h00 Pause

16h00-17h00 QUIZZ : PIÈGES ET ASTUCES

FIN DE LA FORMATION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et le déjeuner. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.

Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN: 06 77 85 60 41

contact@cardiosleep.fr